

Monde Tsigane

JOURNAL

TRIMESTRIEL N°6 - JANVIER 2003 - 3,8€ / 25 FRANCS

Nous sommes ce que vous avez fait de nous

Nous remercions Yvan Pierrot de nous avoir fait parvenir ce texte qui ne peut laisser indifférent ; sa pertinence et sa justesse invitent à la réflexion...

*De votre ignorance est née ce que nous sommes
De nous avoir confiner en des milieux sales et nauséabonds
Entre vos décharges et vos stations d'épuration
Entre vos autoroutes et vos chemins de fers
De nous avoir considérés comme des chiens
Nous avons appris à aboyer
Mais le chien a fréquenté le loup et l'oiseau
Du loup nous avons pris la meute de l'oiseau la liberté
Vous nous laissez car la meute vous fait peur
et la liberté vous rend jaloux
De la meute nous avons pris l'esprit de famille
qui vous manque tant
De la liberté nous avons pris l'envie de vivre
alors qu'elle vous étouffe
Chassés comme des animaux
Esclaves des seigneurs, exilés dans les colonies
Déportés dans les camps, brûlés dans les fours
Que voulez-vous que nous soyons à part un peuple meurtri ?
Que nous vous avons fait pour être ainsi des parias ?
A grands coups de loi vous nous envoyez
dans les méandres d'hypothétiques parkings
Vous nous noyez dans vos préjugés
Rejetés dans l'ombre de votre certitude à notre égard
Ignorés pendant des siècles
Prisonniers de votre carcan de sédentaire
Que savez-vous de nous ? À part les " on dits "
Vous êtes vous approché de nous
Avez-vous mangé le pain à notre table
Écoutez nos paroles
Vu notre travail non !
Alors pourquoi nous traiter de la sorte
Vous dites
Vous avez des devoirs puisque vous êtes français
Cela revient comme des leitmotiv dans vos propos
Mais parlons de nos droits pour voir avant
Sont-ils les mêmes que les vôtres
Vous voulez comparer alors comparons
Vous avez une carte d'identité valable dix ans
Nous avons un carnet de circulation valable trois mois
Vous changez de commune où se trouve votre habitation
Vous votez six mois après
Nous changeons de commune de rattachement
Nous votons trois ans après
Vous achetez un terrain, vous y mettez votre maison
Vous y restez le temps que vous voulez
Nous achetons un terrain nous y mettons notre caravane
Nous devons partir au bout de trois mois
Pas plus de trois mois dans l'année c'est la loi !
Je crois voir dans ces quelques exemples
et il y en a d'autres des légères différences
Pas vous ?
Plus de cinquante pour cent d'illettrés chez nous pourquoi ?
L'éducation nationale ne joue pas son rôle
Reléguant nos enfants au fond de classes surchargées
Sous la houlette de maîtres et de maîtresses
plus ou moins conciliants
Serons-nous le fléau de demain
comme se plaisent à le dire certains élus
Ou serons-nous intégrés à votre société
en gardant nos coutumes
Pourrions-nous être véritablement en harmonie avec vous*

... suite page 2

Editorial

★ Bonne année ★

Que nous réserve l'année 2003 ? Dieu seul le sait. Moins de compréhension, plus de répression ? On peut le craindre à la lecture de certains projets de loi en cours d'examen par le Sénat et la chambre des députés.

On peut aussi rêver à la signature par le préfet et le président du Conseil Général du schéma départemental relatif aux aires d'accueil. Cette signature n'est qu'un point de départ ; Mais souhaitons, bien sûr, qu'avant l'expiration du délai de réalisation, en janvier 2005, tous les terrains prévus soient réalisés.

Voyageurs vous avez comme nous le droit de rêver.

Voyageurs itinérants, rêvez avec nous d'avoir en 2003 des aires d'accueil, bien situées, bien organisées, à des prix raisonnables, permettant les soins pour tous et la scolarisation de vos enfants.

**Bonne année
à tous les membres
de l'ARTAG
et autres associations
de Voyageurs,
à tous les Manouches,
les Sintis, les Gitans,
les Roms
et les Yénishes...
Bonne année
à tous les Gens
du Voyage et à leurs
amis Gadjé.**

Rêvons que la pénalisation du stationnement irrégulier échoue parce que les Voyageurs auront les terrains auxquels ils ont droit et qu'ils attendent depuis plus de 10 ans.

Voyageurs sédentaires, rêvez, quel que soit le lieu où vous avez pour le moment posé votre caravane ou votre mobil home, d'avoir si vous en êtes privés l'eau et l'électricité, deux éléments indispensables à la

vie de tout citoyen. Rêvez à des branchements permanents qui vous enlèveraient l'angoisse de la coupure.

Nous rêvons avec vous à tout cela et à force de rêver nous sommes certains que nos rêves deviendront réalité. Alors, gавons-nous de rêves, c'est encore un bon moyen pour mieux vivre.

Aussi, nous souhaitons faire partager nos rêves par tous nos partenaires, les associations, les Maires, la Communauté Urbaine de Lyon, le département, la préfecture et les services de l'État, en un mot tous ceux avec qui nous collaborons.

Nous leur souhaitons une année qui ne peut être que bonne si nos rêves sont partagés et se réalisent.

Nous savons qu'il existe des volontés pour cela ; notre dernier souhait est de les rassembler.

**Alors encore une fois :
Bonne Année 2003.**

L'ARTAG ■

Dans ce numéro

P2 Actualités

Quelques nouveautés
au service domiciliation...
Quoi de neuf à l'école ? (suite)

P3 Expression libre

Regards dans le monde Tsigane
Pas tous dans le même sac

P4 Zoom sur ...

Nomadisme et religion
Voyageurs et religion
Confiance d'un Rashai
Pour l'amour de Dieu
La prière du Gitan
Pour aller plus loin

P6 Des projets, des actions

Mission santé gens du voyage
Des livres pour informer,
comprendre, dénoncer
Infos pratiques : Commerçants !
Artisans ! n'oubliez pas

P7 Culture

La mobilité aussi
chez les pasteurs nomades
Anniversaire

P8 Et encore

Les Voyageurs se mobilisent
Une bonne nouvelle
Syndicats de la magistrature
EDF et GV suite
Nouvelles du schéma
Abonnement et adhésion

Des nouvelles de Sinti Swing Vinta, le CD du quartet Sinti Swing est disponible.

Très attendu par les personnes qui ont souscrit ainsi que les personnes présentes lors de leurs concerts, il a de beaux jours devant lui, ce CD. Nous ne doutons pas de son succès.

Après un travail en studio, chez eux, à jouer de la guitare, trouver des accords, un rythme, une harmonie, c'est du bonheur, de la fierté, un certain accomplissement pour ces musiciens qui ne rêvent que de pouvoir transmettre leur passion, partager leurs émotions.

"C'est magique" dit Sébastien. Non, c'est seulement le juste retour des choses. Ce groupe a du talent et les fans de jazz Manouche ne s'y trompent pas. Des concerts bondés, où il faudrait presque "faire un deuxième service", des alliances



le temps d'une soirée ou deux avec les plus grands noms du jazz Manouche français ; nous ne doutons que très bientôt le quartet Sinti Swing en fasse partie.

**Vous raconter le CD ? non,
il faut l'entendre, prendre
le temps de l'écouter, tout
simplement.**

S.F. ■

Quoi de neuf à l'école ? suite

Scolarisation des enfants du Voyage et de familles non sédentaires

— Extraits du texte adressé aux rectrices et recteurs d'Académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'Académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale. —

La population non-sédentaire présente en France regroupe des Gens du Voyage et d'autres familles elles aussi itinérantes pour raisons professionnelles. Si les déplacements ne favorisent pas la scolarisation qui implique une présence assidue à l'école, ils ne doivent pas pour autant faire obstacle aux projets d'apprentissage que font les jeunes et leurs familles.

Depuis la promulgation de la loi n° 98-1165 du 18 décembre 1998 tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire, dont l'article 1er devenu article L122-1 du code de l'éducation dispose que " l'instruction obligatoire est assurée prioritairement dans les établissements d'enseignement ",

ainsi que celle de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des Gens du Voyage qui facilitera les possibilités de stationnement et en prolongera la durée potentiellement jusqu'à 9 mois, une scolarisation plus suivie et régulière pour beaucoup d'enfants de familles non-sédentaires doit pouvoir être assurée.

Conditions d'accueil et de scolarisation

Les enfants de parents non-sédentaires sont soumis à l'obligation scolaire entre six et seize ans. Ils ont droit à la scolarisation dans les mêmes conditions que les autres

enfants, quels que soient la durée et les modalités du stationnement, et dans le respect des mêmes règles. Le fait que la famille soit hébergée de manière provisoire sur le territoire d'une commune est sans incidence sur le droit à scolarisation. En effet, c'est la résidence sur le territoire d'une commune qui détermine l'établissement scolaire d'accueil. La scolarisation s'effectue donc dans les écoles ou établissements du secteur de recrutement du lieu de stationnement.

Pour l'école primaire, même si la famille ne peut pas, lors de la demande d'inscription à l'école, présenter les documents nécessaires, l'enfant doit bénéficier d'un accueil provisoire, dans l'attente de la présentation, dans les plus courts délais, de ces documents qui permettront d'effectuer l'inscription de l'enfant à l'école. Au cas où le directeur d'école se trouverait dans l'impossibilité absolue d'admettre l'enfant par manque de place dans l'école, il conviendra qu'un rapport soit adressé, dans un délai maximum de trois jours, par la voie hiérarchique, à l'inspecteur d'Académie du département. Celui-ci en informera le préfet et prendra toutes dispositions utiles pour rendre cet accueil possible. Le droit commun s'applique en tous points aux Enfants du Voyage.

L'intégration dans les classes ordinaires est à privilégier, avec mise en place si nécessaire de soutiens pédagogiques. Elle est, dans tous les cas, le but à atteindre, même lorsque la scolarisation nécessite temporairement des aménagements.

Les familles doivent recevoir toutes les informations sur le fonctionnement de l'école ou de l'établissement, ainsi que sur les possibilités de participer à la vie de l'école ou de l'établissement qui leur sont ouvertes.

Pour l'école maternelle (3 à 6 ans) il convient que davantage d'enfants de familles non sédentaires y accèdent. On veillera à organiser un accueil privilégié des parents, éventuellement en partenariat, avec une présentation de l'école, pour expliciter les règles de fonctionnement de l'école et obtenir ainsi leur adhésion. En effet, la qualité de l'accueil est déterminante pour renforcer la confiance des parents et conduire à une plus grande assiduité des enfants.

S'il y a lieu, les élèves doivent pouvoir bénéficier, dans les mêmes conditions que les autres, des actions en faveur des élèves en difficulté. De même, leur situation doit être prise en compte en fin de scolarité primaire et un dossier d'admission en sixième réalisé en temps utile.

Les structures spécifiques d'accueil scolaire doivent mettre en place dans leur projet d'école des actions pédagogiques susceptibles de permettre des échanges diversifiés

avec les élèves d'autres écoles. La finalité des dispositifs itinérants (camions écoles par exemple) est aussi, à terme, de conduire à la fréquentation des classes ordinaires. Un suivi pédagogique de ces structures particulières par les inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré est indispensable pour s'assurer que les objectifs ne sont pas perdus de vue.

Pour les élèves de familles non-sédentaires, la mise en place d'outils de suivi pédagogique, insérés dans le livret scolaire, est une condition essentielle de l'efficacité de leur parcours scolaire.

Pour rendre plus effective encore cette continuité pédagogique, y compris aux yeux de leur famille, les élèves seront autorisés à travailler sur des cahiers qu'ils emporteront au fil de leurs déplacements. Il conviendra de veiller tout particulièrement au respect de ces recommandations.

Sur les lieux de passage et en articulation avec le schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage, la prise en compte des enfants qui voyagent doit être effective dans le projet des écoles. Lorsque les familles reviennent stationner régulièrement et pendant un certain temps sur une commune, il serait utile d'expérimenter localement le rôle particulier que pourrait jouer comme " école de référence " l'école du quartier ou du village. La création de réseaux d'écoles accueillant régulièrement les mêmes enfants est à encourager.

Au collège, la fréquentation est encore trop souvent aléatoire. Il est donc indispensable de favoriser l'accueil et de renforcer le dialogue avec les familles, par la désignation d'une personne chargée plus particulièrement de cette communication et du suivi de la scolarité de l'élève.

La scolarisation dans le cursus ordinaire et dans le collège du secteur reste la règle. Néanmoins, pour répondre aux besoins de beaucoup d'élèves, des mesures d'adaptation peuvent être développées. Elles peuvent se concrétiser par l'intégration dans des classes banales assorties de soutiens conséquents, par la mise en place de classes de rattrapage et de mise à niveau pour assurer la transition école-collège, ou de dispositifs spécifiques temporaires destinés à remédier aux difficultés scolaires importantes, surtout dans l'accès à la lecture.

Toutefois lorsque l'élève rencontre des difficultés scolaires graves et persistantes, les possibilités offertes par les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) doivent pouvoir être exploitées dans le respect des procédures d'admission, et non bien entendu par affectation à priori.

Des inscriptions au centre national d'enseignement à distance (CNED) sont régulièrement demandées pour permettre la scolarité de ceux

pour qui une fréquentation scolaire assidue est difficile compte tenu de la très grande mobilité de leur famille. Cette solution doit être facilitée dans les cas avérés de déplacements fréquents mais ne saurait devenir le mode habituel de scolarisation des adolescents. Il conviendrait qu'au niveau départemental soient étudiées des solutions d'appui au travail induit par ce mode de scolarisation.

L'organisation départementale

Pour organiser et suivre de manière cohérente ces actions, il importe d'instituer un coordonnateur départemental auprès de l'inspecteur d'Académie.

Il assurera la liaison avec les divers services de l'Etat, les CASNAV, mais aussi avec les associations et les divers partenaires concernés par cette question.

Ce correspondant aura pour tâche d'animer et coordonner l'ensemble des actions dans les domaines suivants :

- La prise en compte des arrivées d'élèves de familles non sédentaires en cours d'année scolaire, avec l'organisation de l'accueil et de l'inscription, la mise en place d'aides aux équipes pédagogiques et aux élèves.

- La continuité de la scolarité de ces élèves : une coopération sera instaurée avec les équipes de circonscription et les principaux de collège pour la liaison école-collège.

- À la demande de l'inspecteur d'Académie, il pourra être chargé du suivi des demandes d'inscription auprès de l'enseignement à distance pour les jeunes du voyage :

- L'organisation d'actions de formation initiale et continue ; on veillera en particulier à soutenir les enseignants qui accueillent des Enfants du Voyage par des actions très adaptées à leurs besoins.

- Le dialogue avec les familles et avec les partenaires du système éducatif ; il veillera à faire réaliser et diffuser des outils d'information simples et adaptés aux situations locales.

Les CASNAV voient leurs missions en direction des enfants du Voyage confortées. Ils seront naturellement associés étroitement à l'ensemble de ces actions, en particulier dans le domaine des aides aux établissements scolaires et des actions de formation.

Le coordonnateur départemental établira, chaque année, un bilan de la scolarisation des enfants de familles non sédentaires. Ce bilan sera présenté et discuté en comité technique paritaire.

Le présent texte abroge la circulaire du 9 novembre 1970. C. n° 2002-101 du 25-4-2002

... suite de la page 1

*Pourrons-nous vivre ensemble côte à côte
chacun avec ses spécificités
Ou serons-nous toujours séparés par un fossé
De votre mépris à notre égard
nous sommes repliés sur nous-même
Nous vous avons fermé la porte
Avez-vous les clés pour l'ouvrir
Je doute que vous soyez prêts pour l'instant
Ecoutez-nous sans peur
Regardez-nous sans crainte
Parlez-nous sans haine
Je ne suis qu'un simple vagabond sur cette terre
Errant au gré de mes envies
Voyageant pour des choses futiles
Mais toujours dans un esprit de liberté
Nous ne vous jugeons pas
Vous vous jugez vous-mêmes
Nous ne vous condamnons pas
Vous vous condamnez vous-même
En vous débattant dans de sordides histoires
de droit de l'homme
Droit que vous avez inventé
mais que vous êtes incapables de respecter
Par peur de l'autre, celui qui n'est pas sur votre modèle
Ne cherchez pas à nous assimiler
d'autres ont essayé avant vous
De peuple meurtri nous sommes devenus un peuple révolté
Car d'entre nous maintenant certains se lèvent
Pour crier haut et fort notre envie de respect
Qu'il soit envers vous ou envers nous
Le voyage est notre raison de vivre
Nous forcer à nous arrêter reviendrait à tuer notre culture
Qu'elle soit manouche, gitane, rom ou yéniche
En vous imaginant lire ces phrases
Je sens monter en vous de la colère teintée d'interrogation
Mais qui est- il pour nous parler de cette façon
Avec cette ironie particulière à son peuple ?*

*Je vous dis ces choses sans hargne et sans reproche
Ce n'est qu'un simple constat
des périodes passées et présentes
Quelles ne deviennent pas le futur !
Peut-être que votre regard sur nous changera
Le nôtre sûrement si vous le voulez
Êtes vous prêts à tendre la main ?
Nous attendrons que vous fassiez le premier pas
Excusez-nous d'attendre
mais nous sommes devenus méfiants
Nous avons trop souvent été déçus
d'avoir tendu la main les premiers
Voilà ce sont quelques petites mises au point
nécessaires avant tout dialogue
C'est à vous de voir si nous pouvons commencer l'avenir.*

Yvan PIERROT, Président de Tsiganes et Voyageurs de Touraine, vice-président de l'UNISAT

Quelques nouveautés au service domiciliation...

L'augmentation toujours importante du nombre de familles (400 familles actuellement) faisant le choix de l'ARTAG comme lieu de domiciliation nous oblige à adopter un fonctionnement plus adapté, toujours dans le souci d'un service compétent et efficace pour les Voyageurs.

Tout d'abord, un changement d'horaires :

Pour que le tri des nombreuses lettres (parfois jusqu'à 300 par jour !) se fasse correctement (ça permettra de faire encore moins d'erreurs !), **le service domiciliation ouvrira de 11H à 12H et de 14H à 17H. Le courrier du jour sera alors disponible**, ce qui n'est pas possible actuellement quand vous passez en début de matinée. Vous pourrez nous joindre au téléphone aux mêmes horaires, pour savoir si vous avez du courrier, ou prendre des rendez-vous. La personne qui s'occupe du courrier continuera à vous aider à lire quand vous en avez besoin. Nous vous rappelons qu'elle ne peut pas vous aider à remplir vos papiers.

Pour les personnes qui souhaitent **se domicilier pour la première fois** à l'ARTAG, vous devez apporter une pièce d'identité ainsi que les 15 euros de la cotisation. La cotisation de 15 euros vous permet d'obtenir l'abonnement au service de domiciliation (réception et stockage du courrier, accès aux droits). Pour qu'on vous expédie du courrier sur votre lieu de déplacement, cela vous coûtera 25 euros de plus.

La cotisation et la participation aux frais de réexpédition sont valables un an à partir de votre paiement (vous obtiendrez une attestation de domiciliation dès que vous aurez payé cette somme).

Pour les anciens domiciliés, nous vous rappelons que **l'abonnement au service** (cotisation de 15 euros) **est valable pour un an** et que les réexpéditions ne peuvent pas se faire si vous n'avez pas payé les frais de réexpédition (25 euros).

À partir de janvier, nous effectuerons des relances pour les cotisations de l'année 2003. Dès la troisième relance, nous considérerons que les personnes qui ne paient pas la cotisation n'ont plus besoin de ce service. Le courrier en attente sera alors retourné à l'expéditeur. Nous espérons que ce nouveau fonctionnement va nous permettre de continuer à fournir ce service, qu'il sera encore meilleur et qu'il vous apportera pleine satisfaction.

Pas tous dans le même sac !

Depuis la publication du projet de loi Sarkozy, nombre de Voyageurs nous interpellent, nous questionnent. Ils nous font part de leurs craintes, de leurs sentiments d'incompréhension et d'injustice. Dans ce climat tendu, il est extrêmement important d'entendre ce qu'ils ont à nous dire, eux, les principaux concernés. Lectrices, lecteurs, prenez le temps de lire ce témoignage :

" Le problème, c'est qu'il s'acharne après tout le monde, surtout les Gens du Voyage, sans connaître les gens, c'est ça qui me dégoûte. Il globalise, c'est ça le problème. Il faut pas qu'il nous mette dans le même sac... Il s'excite aussi contre les Arabes alors qu'ils ne sont pas tous pareils. Ce qui m'énerve, c'est de juger les gens sans les connaître, on ne peut pas juger les gens comme ça. Il faut qu'il se rende compte comment on vit, dans quoi on vit. Avant de commander les gens, il faut les connaître. Il s'imagine que tout le monde est pareil, il fait une fixation c'est ça qui n'est pas bon... Par exemple, les gens disent qu'on a des voitures de 450.000 F mais c'est pas nous ça... À Saint-Genis, ils ont l'habitude, on n'est pas spécialement rejeté, on se sent bien. Je suis toujours bien passé. Personne ne s'est plaint de nous ici. On n'a jamais fait de mal ici. Quand quelqu'un tombe en panne ici, on va l'aider..."

Sarkozy, il a une haine après nous. De toute façon, on est exclu de la société et on le sera toute notre vie. On n'a pas le droit de vivre en caravane ou en mobil home, On n'accepte pas qu'on soit en caravane. Mais nous, on est sédentaire depuis 40 ans, on est toujours gitan, je ne renierai jamais ça... Ils font vraiment une fixation sur nous. Quand ils écoutent "gitan", c'est fini. Pour acheter un terrain, par exemple, quand on a un nom gitan, c'est refusé. Dès qu'on écoute "gitan", ils voient un loup, ils ont peur... On n'a pas droit à l'allocation logement, c'est pas normal ; c'est pas une reconnaissance de notre mode d'habitat. Ils n'aiment pas les caravanes, les mobil home... Ils donnent toujours trop pour les uns et pas assez pour les autres. On n'aura toujours moins de droit que les autres... C'est la loi du plus fort : y'en a qui font des grosses magouilles, ils ont rien ; et les autres, à peine ils font quelque chose, ils payent cher... Quand quelqu'un a fait quelque chose de mal, si c'est des Gens du Voyage, on le précise mais si c'est un autre, on ne dit rien. On ne peut pas s'exprimer, il faut fermer sa gueule et c'est tout..."

Ce que je voudrais, c'est au moins discuter avec Sarkozy autour d'une table, s'expliquer, mettre les choses dans le bon ordre. Je voudrais le voir, discuter avec lui, dire ce qui va, ce qui ne va pas. Qu'il ait au moins le cran de venir, de s'exprimer. Si c'est vraiment fondé, qu'il le fasse, mais qu'au moins on le discute avant."

Monsieur Sarkozy, les auteurs de ce témoignage ne demandent qu'à vous rencontrer !

Propos recueillis par Myriam MARTY

EXPRESSION LIBRE

Regards dans le monde Tsigane

Le développement du climat sécuritaire lors de la campagne électorale présidentielle s'accompagnant d'une montée croissante des attitudes d'exclusion nous désignait dès lors, Tsiganes et Voyageurs, à l'instar d'autres publics, comme de potentiels et futurs boucs émissaires.

Doublement animés par une intuition de crainte et un réflexe de survie qui nous sont légendaires et qui se sont définitivement renforcés depuis l'épisode dramatique mais toujours ténébreux de la seconde guerre mondiale, nous avons souhaité créer l'association Regards.

Celle-ci, dont l'architecture politique préfigure modestement sa vocation nationale, entend s'adresser comme le prévoient ses statuts à l'ensemble des membres de nos communautés qu'ils soient Manouches, Sintés, Gitans, Roms, Yénishes ou tout simplement Voyageurs.

Son caractère laïque aussi symbolique soit-il souhaite renforcer l'unité qui nous fait aujourd'hui tant défaut.

Certains y verront peut-être là une vision utopique de notre engagement, personnes auxquelles nous rappelons qu'elle demeure néanmoins le fondement de chaque projet associatif qui sort du simple cadre de la gestion plus ou moins bien assurée d'une situation.

Cela est d'autant plus fondamental qu'il s'agit de la situation de nos enfants, de nos femmes et de nos hommes.

Nous posons là les jalons de notre avenir qui représente bien souvent notre seul titre de propriété mais qu'on remet malgré tout en cause comme à l'accoutumée.

Nous affirmons ouvertement notre relative représentativité que l'on nous reproche tant et avec laquelle l'on joue constamment de près comme de loin.

Chaque être humain n'est-il tout juste pas représentatif de lui-même ?

C'est d'ailleurs l'un des seuls terrains tout droit désigné de la société française où l'on aspire, plus ou moins inconsciemment, à nous trouver divisés. Certains d'entre-nous s'en sont d'ailleurs montrés dignes, dépassant parfois les espérances des initiateurs.

Nous revendiquons en revanche notre légitimité à être les artisans maîtres de la construction de notre futur.

La route est longue et nous l'espérons d'ailleurs interminable, mais elle est sinueuse et de plus en plus dangereuse, ponctuée de rares parking-habitat de relégation d'où l'on distingue tout juste le clocher des Eglises mais jamais le fronton des Mairies. La conjugaison de nos Regards dans le monde où nous vivons et celui plus étroit qui gère notre quotidien nous semble indispensable.

La passivité n'est plus de mise et nous n'aspérons plus à courber l'échine comme nous l'avaient pourtant montré nos parents parfois résignés et marqués par un passé douloureux.

Dans cette optique, la critique des actions en notre faveur n'a pas non plus de sens si elle ne s'accompagne pas de forces de propositions dont nous sommes les petits porteurs culturels mais néanmoins principaux actionnaires.

Nous vivons une époque transitoire où l'on cherche encore notre place dans la Cité, où l'on nous cherche tout simplement.

Répondons présents.

Avançons et discutons sur la scène citoyenne où nous sommes attendu, en tenant compte du Conseil de nos Sages que nous déclinons au sens propre au sein de Regards. Nos orientations politiques s'appuient effectivement sur le discernement de nos aînés, véritables figures de proue du monde du voyage et du milieu associatif dont on redoute encore, ça et là, la ténacité.

Ces seuls et uniques experts du domaine virtuel qui est le nôtre, nous formerons naturellement à notre tour et nous éviterons notamment de tomber demain dans les pièges qu'on leur a eux-mêmes tendus.

Nous sommes encore les détenteurs de cette solide organisation familiale élargie dont souffre cruellement la société sédentaire et qu'on remet en cause une nouvelle fois lorsqu'on décrit nos associations comme familiales. C'est vrai, nous sommes Cousins, nous sommes Frères mais n'assumons certainement pas la paternité du népotisme ni du clientélisme.

Travailleur social¹, enseignant², urbaniste³, chercheur⁴, politique⁵, chacun de ces acteurs appréhendant notre univers se doit, aussi indispensable et complémentaire soit-il, de mener son autocritique avant de faire tomber la responsabilité de la situation sur l'autre, tout en se gardant d'empiéter sur son domaine de compétences.

Dans le centre de ce système, nous, Tsiganes et Voyageurs, n'échappons pas non plus à cette logique.

Aussi nos Regards doivent-ils se porter sur les différents aspects du traitement de nos

populations.

À ce propos et par exemple, nous devons discuter dès à présent du bien fondé d'une école au rabais dont les acteurs courageux qui s'épuisent rapidement ressemblent à des caravanes publicitaires, tremplins hypothétiques ou précaires passerelles vers des jours meilleurs.

Nous devons également discuter du caractère communautaire visant à pallier les difficultés sociales auxquelles certains de nos membres sont soumis et dont l'écueil s'apparente à celle de l'habitat, c'est-à-dire se trouver aux marges de la société que nos plus jeunes ne découvrent qu'à travers le câble.

Ce dernier, véritable vecteur de notre mode de vie consumériste, indice indiscutable de notre intégration dans la société française depuis 500 ans, s'apparente à la chronique annoncée de notre ultime acculturation aux yeux de certaines personnes travaillant paradoxalement à notre insertion pourvu qu'elle n'entache pas trop l'image magnifiée et mythique d'un monde folklorique auquel nous serions cantonnés.

Cela n'empêche pourtant pas que nous soyons encore traités à part.

Sommes nous condamnés à vie au statut de sous-Hommes ?

Le collectif du 24 septembre 2002 auquel nous adhérons et dont l'objet est d'unir les différentes associations du secteur face à cette situation de crise législativo-sécuritaire, se doit de jouer pleinement son rôle de point d'orgue.

Cette partition est aussi simple pour nous que complexe pour vous, car il en va de nos conditions d'existence et de vos subventions, accordons donc autant que faire se peut nos violons, car cette fois-ci les fausses notes ne seront pas entendables.

Regardons vers l'avenir.

José BRUN et Vincent RITZ, administrateurs de l'association REGARDS

¹ Respect à Hélène, Martine et Christian

² Idem à Marie et Grégoire

³ Idem à Luc et Pascal

⁴ Idem à Alain, Anna et Emmanuel

⁵ Idem à M. Besson

Voyageurs et religion

Il n'est pas question, dans cet article, d'évoquer "une religion des Gens du Voyage", ni de décrire la place des religions dans la vie des Voyageurs, mais de traiter d'un point, les liens que les religions (à l'origine "religion" signifie ce qui relie) occupent dans les relations entre Voyageurs et Gadjé.

Les lecteurs de Monde tsigane connaissent, ou découvrent grâce au journal, la grande variété qui caractérise cet ensemble que l'on a pris l'habitude d'appeler "Gens du Voyage", variété des situations économiques et sociales (riches, pauvres, très pauvres, ...), variété des manières de se considérer soi-même (rom, manouche, sinti, gitan, voyageur, ...), variété des parcours de circulation (de villes en villes, de "petits pays" en "petits pays", en tournée à partir d'un terrain familial, ou plus de circulation du tout). Il y a aussi différentes manières de vivre la religion chez les Voyageurs. Comme chez les Gadjé, des hommes et des femmes affirment leur croyance en Dieu et d'autres non ; certains, pendant longtemps indifférents à cette question, un jour font le choix de rejoindre une église. Certains lient leur foi à l'église catholique, d'autres aux églises protestantes, sans oublier, parmi les Tsiganes réfugiés de Yougoslavie ou de l'Europe balkanique, à l'église orthodoxe ou à l'Islam ; et enfin quelques-uns considèrent que la foi est affaire entre eux et Dieu et ne regarde personne d'autre.

Le mot "religion" sous-entend plusieurs idées différentes. On peut vouloir parler :

- des croyances, de ce à quoi les gens croient, de leur foi ;
- des pratiques religieuses, de la manière dont les gens manifestent leurs croyances ;
- des organisations, les églises : en France et pour les Voyageurs principalement l'église catholique et la mission évangélique tsigane.

Parler de ce à quoi l'on croit

Autrefois, dans certains livres consacrés aux Tsiganes, des chapitres avaient pour titre "la religion des Tsiganes", ou bien "leurs croyances", comme si une unité était évidente, oubliant la variété des situations, des familles et de leurs histoires. Au-delà même de la profession de foi, il n'est pas toujours facile de pouvoir exprimer ce à quoi l'on croit. Qu'il s'agisse de Dieu, de ses manifestations parmi les hommes, des forces qui se mettent en travers du chemin des hommes ; qu'est-ce qui est sacré, et ce qui est sacré pour l'un l'est-il aussi et pareillement pour l'autre ? qu'est-ce qui est un signe et d'où vient-il ? Toutes choses qui font l'objet de vives discussions entre croyants et ne sont pas abordées ici. Ce que j'évoquerai dans cet article ce sont certains aspects des manifestations publiques de la religion, de la présence des Tsiganes et Voyageurs dans le monde des Gadjé quand la religion apparaît au grand jour ; le reste est affaire privée, ou bien de spécialistes (pasteurs et prêtres).

Autrefois

La vie des Tsiganes se déroule dans le monde des Gadjé qui n'est pas identique partout et de tout temps. Il y a aujourd'hui des Tsiganes en Europe, dans l'ensemble du bassin méditerranéen et en Amérique. Certains vivent depuis très longtemps dans les mêmes régions et partagent avec les populations qui les entourent la religion dominante (catholique en Europe occidentale, orthodoxe en Europe centrale, musulmane en Orient).

Au moment de leur arrivée en France par

Au-delà d'expliquer la façon dont les Gens du Voyage vivent la religion (n'ont-ils pas, à l'instar des sédentaires, une croyance, des rituels de prières, de rassemblements, une certaine et individuelle dévotion ?), au-delà de tenter de comprendre pourquoi les Voyageurs sont croyants - n'ont-ils pas besoin comme tout un chacun de croire, d'expliquer les choses, l'inconnu ?, il faut souligner qu'un lien historique, tenant de sa genèse pourrait-on dire, existe entre les Nomades et la religion. N'a-t-elle pas existé, pris son ampleur et pu se développer grâce au nomadisme ? Les peuples qui voyageaient ont réussi à faire vivre et exister la religion chrétienne grâce au voyage, permettant aux "croyances", au "sacré" de s'étendre géographiquement par le biais des hommes qui les colportaient.

Nous ne chercherons pas ici à percer les mystères du religieux, du sacré, ni d'ausculter la foi du Voyageur, mais simplement montrer que la religion est présente chez les Voyageurs, et qu'elle se donne à voir et à ressentir.

exemple, les populations de la fin du Moyen âge ont vu les premiers Tsiganes comme des pèlerins se déplaçant pour accomplir une pénitence (ils auraient été les forgerons des clous de la crucifixion). Les pèlerins de toutes sortes étaient nombreux sur les routes en ces temps-là, c'était une manière comme une autre d'avoir une place dans le monde des Gadjé. Plus tard, quand l'Occident chrétien s'affronte à l'Orient musulman de nouvelles troupes de Tsiganes expliquent leurs déplacements par le fait qu'ayant été convertis de force à l'Islam ils se rendent dans les lieux saints de la chrétienté pour expier leur apostat. De très anciennes gravures témoignent de la présence des "Bohémiens" à Saint Jacques de Compostelle, par exemple. L'Église catholique les considère avec indulgence. Le fait que les femmes disent la bonne aventure n'est pas considéré comme un péché ; ce qui est condamnable aux yeux de l'Église c'est le souhait de connaître l'avenir, ce sont donc les "clients" qui sont les vrais fautifs. Pour autant l'Église ne se soucie que peu de la religion des Tsiganes ; ils vivent à côté des Gadjé, on les laisse de côté, sauf pour les baptêmes et les enterrements.

Les Saintes-Maries-de-la-Mer

À partir de la fin du XIXe siècle les journalistes commencent à parler de la présence des Gitans au pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer. À l'époque il fallait plusieurs jours pour arriver d'Arles ou de Beaucaire jusqu'aux Saintes ; les Provençaux, Languedociens ou Gitans arrivaient à pied, en charrette ou en bateau par le Rhône dormant sous la tente ou dans l'église. Les Gitans étaient ceux du pays qui, comme tout le monde, espéraient un miracle auprès des saintes châsses. Un homme, éleveur de taureaux et de chevaux travaillant avec des familles gitanes du coin, Folco de Baroncelli a voulu faire une place particulière aux gitans et a obtenu de l'archevêque d'Aix et Arles l'autorisation d'une procession à la mer de Sara (1935). C'est le premier signe de la reconnaissance publique de la présence des Gitans. Il considère que les Gitans sont les descendants des premiers habitants de la Camargue, Sara serait la fille d'un roi qui s'est mise au service de Marie-Jacobé et Marie-Salomé. À l'époque il considère que les Tsiganes qui viennent de l'Est de l'Europe ou du nord de la France ne sont pas de la même "race". Cela entraînera quelques tensions quand le pèleri-

nage se développera après guerre, et que des Tsiganes de toute la France viendront de plus en plus nombreux.

Après la seconde guerre mondiale

Le drame de la seconde guerre mondiale a touché au cœur nombre de familles tsiganes. Certaines d'entre elles ont aidé un homme, un rashai, le R.P. Fleury, dans son action auprès d'internés juifs. Il découvre ainsi la réalité du monde tsigane et décide qu'il est temps pour l'Église d'avoir auprès de ces familles une véritable action d'évangélisation. Il crée ce qui deviendra l'aumônerie nationale catholique des Gens du Voyage, il est rejoint par le père Barthélémy, Yoshka comme l'appellent ses amis.

Au même moment, dans le début des années 1950, un autre homme, Clément Le Cossec, converti au pentecôtisme avant-guerre, entame lui aussi une campagne d'évangélisation des familles tsiganes qu'il rencontre sur sa route. La seconde moitié du XXe siècle voit donc un double mouvement d'évangélisation se développer auprès des familles tsiganes.

L'action de l'aumônerie catholique s'appuie sur les pèlerinages, les Saintes-Maries-de-la-Mer bien évidemment, puis Lourdes et toutes une série de pèlerinages locaux dont certains auraient probablement disparu sans la présence nouvelle et croissante des "Gitans" comme disent souvent les populations locales. Aux Saintes-Maries-de-la-Mer, le pèlerinage subit de profondes modifications du fait de l'afflux de pèlerins, gitans ou non, des touristes, mais aussi des difficultés d'une partie du clergé à prendre en compte Sara comme sainte. Le projet pastoral vise à faire reconnaître les Gitans comme partie prenante de l'ensemble de la communauté catholique et non à développer un particularisme que représente justement Sara. Un essai de transformation du pèlerinage en 1966 aboutira à l'opposé de l'objectif recherché et finalement ce sera tout le clergé, archevêque en tête qui suit la procession de Sara à partir de cette date. Par cette procession du 24 mai, qui est renommée "pèlerinage des Gitans", c'est bien l'affirmation publique d'une permanence d'une différence des Voyageurs au sein de la communauté catholique qui se joue. Ce souci de pragmatisme de l'Église se traduit par le soutien qu'elle apporte à la mise en place de l'association nationale des Gens du Voyage catholiques. L'aumônerie nationale

catholique des Gens du Voyage est dirigée par des prêtres nommés par l'archevêque accompagnateur des Gens du Voyage, actuellement Monseigneur Gilbert Louis (Châlons-en-Champagne). Jusqu'à récemment elle n'a connu que des Gadjé comme dirigeants jusqu'à la nomination de Claude Dumas (prêtre du diocèse de Toulon) auquel Yoshka souhaitait un bel avenir dans ses mémoires.

D'obédience protestante, affiliée depuis 1976 à la Fédération protestante de France, la Mission évangélique tsigane a une organisation toute différente. Le premier souci de Le Cossec fut de s'entourer de pasteurs issus de la communauté tsigane. Il rappelle dans ses mémoires que nommer des pasteurs, à cette époque analphabètes, fut mal jugé par ses pairs. Ces pasteurs et serveurs issus des communautés manouche, rom et gitane, alphabétisés et formés, ont eu une audience de plus en plus large dans le monde tsigane. Les conventions nationales qui rassemblent plusieurs dizaines de milliers de Voyageurs sont l'objet de l'attention des médias du fait de leur côté spectaculaire ; elles constituent des grands moments de vie religieuse et permettent l'affirmation forte et pacifique de la présence tsigane dans la société française. Mais tout au long de l'année ce sont par dizaines, voire centaines que des rassemblements plus petits, quelques dizaines de caravanes et un chapiteau, permettent aux voyageurs de se retrouver, d'écouter les témoignages de ceux qui ont "choisi le Christ" et sont devenus "chrétiens" par le baptême par immersion. Outre que ces petits rassemblements permettent aux Voyageurs de négocier – parfois en forçant un peu la main il est vrai – des emplacements de stationnement temporaire et donc de travailler un temps dans périmètre donné, ils permettent aussi à l'Association nationale et internationale des Tsiganes (ASNIT) de se faire connaître.

Le développement évident du mouvement évangélique est une source de tension entre les instances officielles des églises catholiques et protestantes, entre militants de terrain mais aussi au sein même des familles tsiganes où la conversion des uns peut être mal vécue, pendant un certain temps au moins. Un aumônier n'hésitait pas récemment à qualifier ces dissensions familiales et religieuses de "véritable douleur".

Pourtant que ce soit sous sa forme catholique ou évangélique, l'affirmation religieuse des Gitans les fait apparaître au grand jour, sur la place publique. Les manifestations religieuses tsiganes qui ont un essor sans précédent dans l'histoire des Tsiganes apparaissent comme la preuve de leur souci de durer en tant que Tsiganes, d'être présents dans le monde des Gadjé mais toujours à leur manière, un petit peu décalée dans le temps (le 24 mai, avant la procession "catholique et provençale" des Saintes Maries le 25) ou dans l'espace (les conventions nationales n'ont elles pas lieu dans des endroits un peu à l'écart, sur un aéroport désaffecté par exemple).

Mais pour conclure, notons avec un "ancien" qui ne manque pas d'humour, que pour certains Voyageurs, le temps des guerres de religions n'a pas lieu d'être et que parfois "deux parapluies valent mieux qu'un seul" !

Marc BORDIGONI, de l'Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et comparative, Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence

I Barthélémy, A. 1982 *Routes de Gitanie Paris* : Editions du Centurion
II Le Cossec, C. 1991 *Mon aventure chez les Tziganes s.l.* : Chez l'auteur

— Confidences d'un Rashai —

Depuis le début des années 90, le Père Philippe Etienne partage avec les Voyageurs une partie de leur vie spirituelle. Une mission ordonnée par l'Evêque qu'il accomplit avec deux autres personnes : une animatrice laïque et un autre prêtre, qui travaille avec les enfants.

"Nous travaillons sur tout le diocèse. Nous répondons aux demandes des Voyageurs, des baptêmes, des funérailles, du catéchisme aux enfants. Nous donnons forme aux pèlerinages, c'est-à-dire mettre en place le calendrier et les différentes animations de ces temps d'échange et d'écoute. Et puis, il y a l'Ecole de la Foi : des familles se réunissent pendant plusieurs jours pour prier, avoir un regard sur la religion, réfléchir à leur place dans la société, ainsi que sur la façon de la prendre. Ce sont des moments de découverte, d'échange." Car la mission du Père Etienne est de prendre du temps avec les Voyageurs, écouter, échanger, soutenir dans les moments difficiles, partager des bonheurs et des peines, reconforter, et aussi discuter, tout simplement.

"C'est à l'occasion du pèlerinage à Ars que j'ai rencontré pour la première fois des Voyageurs ; Je venais d'être missionné par l'Evêque. Ce

premier contact s'est bien passé : Je me suis senti à l'aise ; j'ai reçu des Voyageurs un bon accueil. Les pèlerinages sont des moments fabuleux. Mais je n'y participe pas assez ; Je manque de temps. Aujourd'hui, je ne vois les Voyageurs que lors de célébrations ; je n'ai pas le temps d'aller sur les terrains, et mes participations aux pèlerinages sont rares. C'est mon seul regret : ne pas passer avec eux le temps qu'ils méritent. Et ils me le reprochent aussi. C'est un vrai plaisir que de passer du temps à discuter de notre foi, de la vie, de la façon d'être croyant. Ils sont très curieux et ont beaucoup de questionnements."

La mission diocésaine avec les Voyageurs, Philippe Etienne la partage avec quelques autres. Malgré cet emploi du temps chargé, il voudrait pouvoir être plus souvent en compagnie des Voyageurs, donner plus encore, et recevoir aussi, cette richesse du cœur. "Ce que m'apportent les Gens du Voyage, c'est leur sens de la fête, sa gratuité –et ça, on ne le retrouve plus chez les Gadje-, c'est retrouver des valeurs oubliées chez nous, nos racines qu'ils savent si bien cultiver ; c'est la découverte de l'autre, d'un autre monde. C'est déroutant mais ça permet d'avancer. En découvrant les Voyageurs, en apprenant à les connaître, les comprendre, j'ai compris l'Humain... dans toute sa diversité, dans toute sa splendeur." ■

Propos recueillis par Sabine FRESSARD

— Pour l'amour de dieu —

Paul Méjean est prédicateur au sein de la Mission Evangélique Tsigane. Il a suivi la formation donnée par le centre international de formation biblique, situé à Neuvois (45). Cette école, du mouvement Vie et Lumière, accueille les futurs prédicateurs et pasteurs avec leurs familles. 2 sessions de 2 mois chacune étalées sur 2 ans permettent aux personnes d'étudier la Bible et spécialement le Nouveau Testament. À la fin, un diplôme certifie les études suivies.

"Et puis on devient candidat au ministère. Pendant 2 ans, on est suivi par un " ancien ", dans son église, la salle où il prêche. Et puis on est reconnu prédicateur, quand on est passé devant le corps pastoral. Et au bout de 5 ans, on devient pasteur.

J'ai eu une rencontre avec Dieu, il m'a communiqué sa foi. Cette rencontre est personnelle, on ne m'a pas imposé une religion. Avant, je ne croyais pas de la même façon, j'allais à l'Eglise pour prier, mais je ne sentais pas Dieu dans mon cœur. Maintenant je vis au quotidien avec Dieu, il m'apporte la joie, la paix. Ça a changé ma vie, ma manière de voir les choses. Je suis allé aux réunions ; Et puis j'ai été appelé au service de Dieu, alors j'ai fait cette formation.

On se rassemble 3 fois par semaine. Il y a des réunions de prières et d'autres d'évangélisation. On chante, il y a des témoignages, des prières, on lit l'Evangile. Et le dimanche matin, c'est le culte d'adoration, la communion. Ce sont des moments d'échange, de communication de notre foi, de réconfort spirituel."

"J'ai rencontré Dieu, ajoute sa femme, alors que je n'allais pas bien. Maintenant il est présent dans mon cœur, et j'exprime ma foi dans tout ce que je fais, tous les jours. Je le vis au quotidien."

Et la famille Méjean va au bout de sa foi : Tous les étés, elle voyage de village en village pour prêcher la bonne parole. Les personnes sont invitées sous un chapiteau à écouter les enseignements, les témoignages du prédicateur et des participants. Pour les Méjean, c'est une manière de faire vivre Dieu, une manière de vivre au quotidien son amour et le communiquer.

S. F. ■

Pour aller plus loin ...

■ Les Gens du Voyage ; leur vie entre regards et clichés, Migrations et Pastorale n°276, sept-oct 1998

Dossier rassemble 27 articles pour connaître et comprendre la réalité du vécu des Voyageurs : histoire, modes de vie, scolarisation, droits et devoirs civiques, la religion... Pour une vue d'ensemble, replacé dans le contexte.

■ Traditions, coutumes et légendes des Tsiganes Chalderash, Zanko, RP Chatard, M. Bernard, éditions du Prieuré, 1996

Comprendre la richesse de l'âme Tsigane, permettre l'enrichissement culturel grâce au recueil du patrimoine et traditions orales des Tsiganes, transmises par Zanko, chef de sa " tribu ". Un travail de plusieurs années, de longues conversations qui nous sont données à lire et découvrir.

■ La réforme des Tsiganes ; du retranchement identitaire à l'accession à la modernité.

Etude des rites du pentecôtisme Tsigane,

. Kovacs Bosch, EHESS, 1995

Étude qui porte sur les pratiques rituelles du pentecôtisme tsigane en France en 1992, 93 et 94. Travail de terrain qui a mis en lumière le fait que la mission évangélique tsigane permet de se ressourcer affectivement, d'intégrer les idées neuves ; elle est un vecteur de transformation de la communication avec les Gadje.

■ La reine noire des Gitans,

A. de Palmaert, Gallimard jeunesse, 1994

Un grand-père raconte à sa petite-fille l'histoire merveilleuse et magique de femmes échouées sur une plage de Camargue et qui devinrent pour tout un peuple leurs protectrices et un lieu de culte. Un cahier pédagogique accompagne cette histoire, pour mieux comprendre la grande Histoire du Christianisme et celle des peuples Tsiganes.

■ La foi et les Gitans,

Claire Vision éditions, 2001

Recueil de prières, textes des aumôniers nationaux du mouvement catholique et photos pour rencontrer ce peuple de prophètes ; Révéler la foi des Voyageurs lors du pèlerinage aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

La prière du Gitan

Je suis bohémien, un pauvre voyageur.
Ma caravane est mon monastère,
Je fais de mon cœur le lieu de ma prière.
Je ne possède pas d'habits élégants :
Dieu dit que le corps est plus beau que le vêtement.
Je ne me soucie pas de la nourriture de demain :
Le notre Père demande le pain quotidien.
J'amasse pour mon âme une tirelire d'amour ;
Elle est à Dieu, elle sera ouverte un jour.
Mon cœur ne convoite pas de grands biens ;
Son gros appétit est d'aimer bien son prochain.
Ma roulotte est petite,
Bien plus qu'une maisonnette :
Mais toi, Seigneur,
Tu n'avais pas où reposer ta tête.
Les policiers viennent souvent me contrôler.
Je leur souris, Seigneur :
Ces hommes font leur métier.
Je rempaille des chaises
Et je vends des paniers.
Des gens moqueurs m'insultent avec grossièreté :
Je veux t'aimer, Seigneur,
Jusqu'à leur pardonner.
Dans le calme, la nuit tombe peu à peu.
Pour te prier, Seigneur,
J'allume un petit feu.
Pieusement j'ouvre tes évangiles.
Je goûte à ta paix comme une brebis docile.

Soit béni, Dieu d'Amour :
Je sais que tu m'aimes,
Et que tu m'aimeras toujours.

Michaïl

(Publié dans la revue Vermeil juillet 1988)

— Mission santé gens du voyage —

Objectif principal :

Améliorer la santé des Gens du Voyage du Rhône.

Objectifs secondaires :

- Atténuer la souffrance morale
- Réduire les facteurs de risque cardio-vasculaires
- Réduire les risques physiques, psychologiques et sociaux liés aux conduites addictives.

À l'issue de notre diagnostic de santé communautaire de la population des Gens du Voyage du Rhône, les associations ARTAG et Médecins du Monde décident de se réunir autour d'un projet commun : la Mission santé Gens du Voyage .

Atténuer la souffrance morale :

Notre groupe aura comme premier objectif de travailler sur le problème de santé prioritaire identifié par la population elle-même : la souffrance morale. Ce mal-être est très souvent expliqué par le Voyageur par les conditions de vie précaires sur les terrains. Ceux qui les connaissent ne pourront être que d'accord avec ce constat. Aussi, la première action de santé que le groupe a à mener est celle de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la communauté. C'est la vocation du schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage dans le Rhône. Merci à tous ceux qui y ont participé ; ce sont eux les premiers promoteurs de la santé morale du Voyageur. **Un schéma départemental appliqué sera l'antidépresseur le mieux indiqué.** C'est aussi notre rôle de soignants que de veiller à ce que les choses avancent à ce niveau. Cependant, nous avons l'intuition que la souffrance morale des Gens du Voyage ne se limite pas aux seules difficultés de terrains. La problématique culturelle y tient sûrement une place importante : difficultés à maintenir la cohésion et les traditions du groupe, perte de la culture avec la perte progressive du voyage, difficultés à s'adapter à l'économie actuelle.

Nous ne faisons là qu'évoquer des hypothèses. Aussi, une étude plus approfondie, ethnologique cette fois semble la suite logique du premier travail de diagnostic. Elle permettra d'apporter de la connaissance sur l'origine de la dépression de groupe mis en évi-

dence dans le diagnostic de santé pour préciser nos actions. Elle pourra déboucher sur la réduction d'un ouvrage en vue de sensibiliser l'opinion publique sur la réalité du monde du voyage. La méconnaissance réciproque est souvent à l'origine de beaucoup d'attitude de rejets et de souffrance morale. De façon plus appliquée, des groupes d'expression (groupes de parole, animations à thème) vont être organisés ainsi qu'un travail sur des problématiques familiales et interventions post-traumatiques. C'est autant d'occasion pour le Voyageur d'évoquer ces questions. Et parler, c'est déjà soigner....

Réduire les facteurs de risque cardio-vasculaires :

Notre groupe aura comme deuxième objectif de travailler sur le deuxième problème de santé prioritaire identifié par la population : les maladies du cœur. Là aussi, nous privilégierons l'action de santé communautaire.

Si un groupe en fait la demande, nous pourrions organiser des interventions de prévention et de promotion de la santé sur les terrains sur le thème des risques cardio-vasculaires ou "**comment marche mon cœur et que faire pour le garder le plus longtemps en bon état ?**".

On pourra encore, si des personnes en font la demande, organiser des formations de personnes relais (mamans relais), issues de la communauté sur le thème de prévention.

Réduire les risques physiques, psychologiques et sociaux liés aux conduites addictives :

Pour ce qui est des conduites addictives, on se propose de poursuivre un travail de réflexion sur la réduction des risques liés à la toxicomanie dans le milieu du voyage, en lien avec les autres missions de Médecins du Monde France et les intervenants de terrain.

"L'éducation pour la santé consiste moins à apporter un savoir qu'à écouter, reconnaître et favoriser le dynamisme propre d'une communauté dans sa recherche de santé" (A. ULPAT).

Tout un programme...

Jean FAYA ■

— La mobilité

En ce début du 21ème, il existe toujours des groupes humains pour qui la mobilité est un élément essentiel de vie et de survie. Nous connaissons tous en Europe ceux qu'on appelle "les Gens du Voyage" qui, depuis des temps immémoriaux, sillonnent nos routes en roulotte et plus récemment en caravane. Ce dernier mot d'ailleurs renvoie à tout un imaginaire lié à ces chameliers qui savent traverser les déserts les plus dénudés et les plus hostiles sans autre boussole que le flair hérité de leurs aïeux.

Cette mobilité se retrouve donc sur d'autres continents. Et les formes varient considérablement en fonction des ressources disponibles, des contraintes et des potentialités, sans oublier les savoir-faire accumulés au cours des âges. Nous trouvons ainsi des cueilleurs consacrant leur énergie à la collecte de produits végétaux (graines comestibles, fruits, plantes spéciales...), des chasseurs et des pêcheurs en quête de gibier pour les uns, de poissons pour les autres. Il arrive aussi que des agri-

Des livres pour informer, comprendre, dénoncer

Carobella ex-natura, structure associative d'édition, publiera à partir de février une série d'ouvrages consacrés aux populations romanes ("Tsiganes", "Gitans", "Manouches", certains "itinérants", etc).

Marcel Courthiade présentera les "**mouvements est-ouest de certains Roms : contexte, modalités, état actuel**";

Xavier Rothea s'interrogera sur "**La France, patrie des droits des Roms ? 1912-2002, la législation française et ses fondements idéologiques envers les populations romanes et itinérantes**".

Ces deux premiers livres paraîtront en février 2003.

Vera Klauber reviendra sur "**l'épopée**" des Roms de Zamoly, arrivés de Hongrie en France en juillet 2000, et de manière plus générale sur la situation des Roms en Hongrie et sur le choix que quelques-uns ont fait de venir en France.

Manuella Vicente exposera certaines logiques racistes "**du rejet à la fascination**". Variation contemporaine sur le thème de "l'étranger" gitan à l'œuvre dans le sud de la France.

Un ouvrage se prépare également sur le sur-médiatisé bidonville des 400 Roms à Vaulx-en-Velin.

Ces trois autres livres paraîtront au printemps 2003.

D'autres idées, envies, voire projets sont "à l'étude" comme on dit.

Nous pensons, et même sommes persuadé(e)s, qu'en ces temps de renforcement des discriminations contre les Roms (mais pas seulement, of course), il est nécessaire de doubler le combat politique contextuel d'un travail dans le sens d'une évolution des mentalités (par exemple, nous pensons que les Roms sont particulièrement victimes de préjugés, stéréotypes et autres mythes, entre autres celui du "voyage", de la roulotte, etc... ; On en profite pour rappeler que plus de 90 % des Roms sont sédentaires, et ce depuis des générations), et nous pensons que des livres peuvent participer (au moins un peu ?) à cette évolution des mentalités, sinon d'ailleurs nous n'en ferions guère...

Chaque ouvrage se veut "de vulgarisation" et à diffusion très large, notamment en librairies : petits formats (une centaine de pages format de poche) petits prix (environ 5 euros). Certains livres seront illustrés : photos, dessins, œuvres d'art, caricatures, etc... Et pour que ces livres soient d'autant plus des "outils" d'information, y seront présentés des bibliographies commentées, glossaires, revues de presse, présentation d'organisations de/travaillant avec les Roms, etc...

Comme le ministre de l'économie et des finances n'a toujours pas aboli

l'argent, que son homologue de l'agriculture a finalement abandonné le programme d'ogmisation des marronniers pour y faire pousser des euros et que les patrons papetiers, imprimeurs et libraires tardent à rompre avec les logiques marchandes de ce bas-monde (mettez-vous à leur place...) et que (oui oui, ce n'est pas un argument, mais bon...) Nicolas Sarkozy n'aime décidément pas les Roms (ni les prostitués, ni les autres pauvres et autres immigrés, ni les lascars, ni les gauchistes, ni bien d'autres encore, d'ailleurs...) ... et ben voilà (ici ton solennel) pour mieux boucler ses budgets (coût de fabrication et de diffusion des livres) Carobella lance un appel à souscription : en lui envoyant 20 euros vous recevrez chaque ouvrage tout chaud à sa sortie des presses, et, bien entendu, les dons sont les bienvenus, promis juré les bénévoles de l'association n'en profiteront pas pour se financer une paisible retraite aux Bahamas en vous laissant seuls face aux ministres mentionnés ci-dessus.

Et puis aussi, si cela vous dit, on vous invite à ne pas hésiter à faire circuler cet appel à souscription. Merci de votre attention.

Carobella ex-natura habite au 12, rue du Gazomètre 69003 LYON et la poste lui a attribué cette immatriculation bancaire : CCP 12 892 10 n Lyon

— Infos pratiques —

Commerçants ! Artisans ! n'oubliez pas...

Vous travaillez sur les marchés mais cela est de plus en plus difficile pour vous de débiter votre marchandise car vous n'êtes pas en règle !

Vous souhaitez créer votre entreprise mais vous ne savez pas comment vous immatriculer au Registre du Commerce ou au Répertoire des Métiers !

Vous avez déjà créé votre entreprise et vous recevez de nombreux courriers que vous ne comprenez pas de la part de l'Urssaf, l'Organic... !

Alors, pour légaliser ou créer votre activité, ne restez pas seuls. N'hésitez pas à contacter l'Artag ; nous pouvons vous aider.

En effet, depuis un an, l'Artag a mis en place un service d'aide à la création d'entreprise, régime "Micro Bic" à l'attention des Gens du Voyage.

Dans un premier temps, les personnes intéressées pour "prendre les papiers" afin d'exercer les métiers de forains, ferrailleurs, brocanteurs, artisans sont invitées à participer à une réunion d'information collective sur la création d'entreprise. Une fois par mois, Badja, de l'A.D.I.E (Association pour le droit à l'initiative économique) et Franck, de l'Artag accueillent à la "Maison des Sociétés" située à Décines un groupe de 6 à 8 Tsiganes, voyageurs ou sédentaires. Deux heures pour les informer sur la création d'entreprise, le régime micro bic, les cotisations, les aides de l'Etat pour les bénéficiaires du RMI, les prêts progressifs de 1000 à 5000 euros...

Puis dans un deuxième temps, à la fin de la réunion collective, Franck et Badja demandent à ceux ou celles qui veulent s'immatriculer de prendre rendez-vous à la permanence économique qui a lieu tous les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 18h. À ce jour, Franck et Badja ont reçu et suivi individuellement plus de 100 personnes afin de les aider à effectuer les démarches et les formalités nécessaires à l'inscription au registre du commerce ou au répertoire de la Chambre des métiers.

Mais le soutien de l'Artag et de l'ADIE ne s'arrête pas uniquement à la création d'entreprise. Il s'agit aussi et surtout d'accompagner les travailleurs indépendants à se maintenir en activité notamment en les aidant à faire face à leurs obligations fiscales et administratives (appels à cotisations, déclaration d'impôt sur le revenu, paiement de la taxe professionnelle...)

Le suivi proposé par l'Artag évite aux forains et artisans issus de la communauté tzigane de se décourager face à la "paperasserie administrative" et de demander leur radiation. ■

Franck LESNE

aussi chez les pasteurs nomades —



culteurs pratiquent l'agriculture itinérante pour contrer la baisse de fertilité des sols. Mais les plus nombreux parmi les peuples nomades restent incontestablement ceux qu'on appelle couramment "pasteurs" et qui vivent principalement de leurs troupeaux, eux-mêmes en quête permanente d'eau et de pâturages.

C'est précisément de ces pasteurs nomades et notamment de ceux qui vivent en Afrique, au sud du Sahara dans une vaste région qui s'appelle "Sahel" qu'il s'agit ici. Ce mot signifie d'ailleurs "rivage". Autrement dit, le rivage sud de cette immense mer de sable qu'est le désert du Sahara. Cette zone sahélienne se caractérise par une très forte aridité, marquée qu'elle est par une longue saison sèche (sans pluie) et une courte saison humide (de l'ordre de trois mois seulement).

Concrètement, les pluies n'étant que rarement régulières, on assiste à une répartition très disparate des ressources en pâturages et en eau dans le temps et dans l'espace. C'est cette disparité des conditions naturelles qui oblige les bergers et leurs familles à opérer avec leurs animaux des déplacements plus ou moins fréquents, selon des itinéraires souvent variables. Telle est la raison principale de la mobilité et aussi de la flexibilité pastorale. On pourrait même parler de fluidité et d'adaptation permanente par rapport à un environnement particulièrement contraignant et aléatoire.

C'est ce qui explique que, depuis des siècles, familles et troupeaux soient très liés et ne se séparent guère, y compris dans les déplacements. La famille vit du troupeau et le troupeau vit grâce à la famille. La famille renvoie à une organisation sociale qui a ses règles, ses habitudes et sa capacité d'évolution. Chacune se rattache à un groupe social donné (appelé, selon les cas lignage, clan, tribu, fraction...) lequel relève d'ensembles plus vastes tels que les Peuls, les Touaregs, les Toubous ou encore les Arabes. Chacune de ces sociétés a sa langue, ses coutumes, sa culture avec ses modes d'expression en termes d'habitat (tentes, cases, abris faciles à transporter), d'habillement, d'alimentation, d'art, de musique, de danse mais aussi d'éthique et de valeurs de référence.

Le pastoralisme nomade est donc à la fois un véritable système économique et un mode de vie liés tous les deux à la mobilité des hommes et des animaux. Un système économique qui comporte des variantes liées soit à la composition des troupeaux (vaches, chameaux, moutons, chèvres, sans oublier quelques ânes et rare-



ment des chevaux), soit au système de mobilité (restreinte ou élargie, avec des transhumances plus ou moins longues en durée et en distance) et aussi aux modes d'accès aux ressources qui font défaut (agricoles surtout...).

Un mode de vie où la mobilité conditionne la façon différente de voir le monde de celle des sédentaires et notamment des citadins. Le rapport à l'espace, à la terre, aux richesses stables (telles que les constructions durables) n'est pas le même. Ni non plus le rapport aux autres notamment à travers l'hospitalité offerte ou reçue avec la viande et le lait partagés. Ni la liberté de mouvement.

De façon rapide, on pourrait dire que le pasteur est celui qui aime la vie, qui lutte pour la vie des siens et celle de ses animaux mais sans s'attacher à laisser des traces visibles, le vent de sable les effaçant très rapidement. C'est ce qui fait sa légèreté – condition de sa mobilité – et aussi son originalité. Ce fut longtemps sa force.

Mais aujourd'hui, ces nomades éprouvent bien des difficultés à rentrer dans les logiques des Etats dont ils relèvent et de la mondialisation marchande à laquelle ils n'échappent pas. L'accès à l'école comme aux postes de responsabilité leur permettant d'être valablement représentés dans les instances susceptibles de prendre les décisions les concernant reste problématique.

Concilier le nomadisme avec l'intégration citoyenne demeure un défi, que certains seulement commencent à relever. N'est-ce pas là d'ailleurs une constante qui se retrouve parmi de nombreux groupes qui ont à cœur de préserver la liberté de mouvement ? ■

André MARTY,
sociologue à l'IRAM (Institut de Recherche et d'Application
des Méthodes de développement) Montpellier

— Anniversaire —



Cet automne, l'association ATEliers Manouches d'Alsace fêtait ses 10 ans d'existence. 10 ans de travail quotidien avec les familles Tsiganes sédentaires de Strasbourg pour promouvoir les activités économiques tsiganes, et inventer aussi de nouveaux champs économiques. Au départ, c'est l'APPONA (Association pour la Promotion des POpulations Nomades d'Alsace), créée pour réagir face à l'expulsion d'une famille Tsigane et la destruction du terrain d'accueil. Cette action militante pour dénoncer cette situation de non-respect des personnes s'est muée en un projet social, éducatif et culturel à long terme.



Distincte de l'APPONA, l'ATEMA est une entreprise d'insertion dont le projet, à plus long terme, est de travailler à la reconnaissance culturelle et l'autonomie sociale et professionnelle des familles tsiganes. Une insertion dans le respect d'une culture, comme le rappelait le président d'ATEMA M. Bournez, et pas d'assimilation, synonyme de perte d'identité et de dérives individuelles ou collectives. Concrètement, les actions sont la commercialisation des savoir-faire des Tsiganes. Un magasin situé dans le centre de Strasbourg permet la diffusion des produits : musique, vannerie, cannage-rempaillage et les vêtements de la ligne Manouche (cf. article dans le numéro 4). L'ATEMA c'est aussi une régie de quartier qui entretient quotidiennement une partie du quartier où vivent les Manouches ; c'est aussi un travail de sensibilisation au respect de l'environnement urbain (éducation à l'environnement : formation, ser-

vice conseil, actions de terrains ; centre de ressources-documentation).

Mais revenons à cette soirée de fête, de rencontres et d'échanges : le concert du guitariste Dino Mehrstein accompagné de ses musiciens ; lui aussi fêtait la sortie de son premier album. Et puis le défilé, sur fond de jazz live, de présentation par de jeunes mannequins de la collection printemps été 2003 de la ligne Manouche. Un succès...

Partenaires de l'association et Voyageurs étaient réunis pour une soirée dédiée à la culture Manouche, aux savoir-faire. Une soirée haute en couleur et en émotion menée par l'équipe salariée et bénévole d'ATEMA, et qui nous réinterroge tous : Mais pourquoi certains pensent que les Tsiganes sont dénués d'humanité et qu'ils "ne vivent que de rapine" ? C'est mal les connaître !

S. F. ■



Les voyageurs se mobilisent

Le 13 décembre a eu lieu à Lyon une manifestation rassemblant plus de 600 personnes contre le projet de loi Sarkozy suite à l'appel d'un collectif d'une trentaine d'associations, de syndicats et de partis politiques.

Une trentaine de Voyageurs se sont retrouvés aux côtés des salariés de l'ARTAG et derrière une banderole minutieusement peinte, la veille, par deux Voyageuses. Parmi les Voyageurs présents de nombreux jeunes qui se sont montrés déterminés et qui ont donné à notre cortège une allure dynamique. À travers quelques slogans et des pancartes, les Voyageurs se sont opposés fermement au projet de Loi Sarkozy mais rappelaient également leur souhait de vivre eux aussi en sécurité et donc de voir appliquer la loi Besson par les communes. Ce cortège a été remarqué et apprécié par les autres manifestants. Ce n'est pas tous les jours que l'on voit les Voyageurs sortir fièrement dans la rue pour défendre leur droit et affirmer leur choix de vie.

En fin de manifestation une délégation, à laquelle s'est associé un représentant des Gens du Voyage a été reçue par la préfecture. Lors de cet entretien, chaque composante de ce collectif a pu exprimer le danger que fait peser ce projet de loi

sur certaines populations.

Suite à cette manifestation, une deuxième initiative, sous forme d'un meeting débat, a eu lieu le vendredi 10 janvier 2003 au centre culturel de Villeurbanne en présence de Michel Tubiana (président de la LDH) et d'Albert Levy (syndicat de la magistrature). L'ARTAG, ainsi que d'autres associations dont les usagers sont directement visés par ce projet de loi, était présente à la tribune afin d'expliquer les menaces qui pèsent sur les Gens du Voyage si la loi de sécurité intérieure est adoptée. Vu l'orientation de plus en plus répressive résultant de nombreux amendements, lors des discussions du projet de la loi, il faudra être nombreux à manifester en ce début 2003. Et les gens du voyage se mobilisent, notamment à Paris lors de la manifestation "antisécuritaire" du 11 janvier 2003.

Claire PARICHON

1 La commission des lois de l'Assemblée Nationale a adopté le 18 décembre une série d'amendements durcissant le projet de loi initial concernant les occupations de terrains par les Gens du Voyage (les véhicules saisis ne pourraient être restitués) sans avoir justifié des moyens et de la légalité de leur acquisition).

Une bonne nouvelle

Le livre des marais, élaboré par les enfants Tsiganes du quartier des Marais à Décines est en voie de réédition. Avec en son intérieur une surprise... Nous vous en dirons plus dans le prochain numéro... Avis aux intéressés !



Intervention de l'ARTAG lors du congrès annuel du Syndicat de la magistrature

À la demande du syndicat, l'ARTAG a participé samedi 30 novembre aux travaux du congrès de cette organisation de magistrats dont le thème était fort à propos : l'ère du soupçon.

Franck Sicler et Jean Bonnard ont pu, trop brièvement hélas, montrer que ce thème était au cœur des problèmes rencontrés par les Voyageurs, que le projet de loi de sécurité intérieure du ministre M. Sarkozy amplifie au quotidien. Cette rencontre entre Gens du Voyage et magistrats serait à renouveler car comme le disent Nathalie et Franck Sicler : " c'est important que la justice ait une autre image de nous. "

EDF et gens du Voyage : le courant passe mal ! -suite

Dans le dernier numéro, nous avons recueilli le témoignage de cette famille qui allait se voir coupée l'alimentation en électricité.

Depuis la parution de l'article et grâce à la détermination conjointe de la famille et des acteurs sociaux locaux, l'électricité a été maintenue. Malheureusement, après l'hiver, le problème risque de se poser à nouveau. Vigilance et solidarité sont de mise... A bon entendeur.

Des nouvelles du schéma départemental

Le schéma suit son bonhomme de chemin et ne saurait tarder à franchir le cap de la signature conjointe que nous espérons pour début février. Il n'y a apparemment plus d'obstacles à cela. Maintenant, il ne faudrait pas que sa parution soit trop retardée car parallèlement, la pression que subissent les Gens du Voyage suite aux discussions autour de la loi Sarkozy fait monter la tension sur les terrains.

Par ailleurs il faut signaler la signature conjointe de celui du département de l'Ain ce lundi 23 décembre, schéma auquel l'ARTAG avait participé.



APPEL IMPORTANT

Nous recherchons des partenaires financiers privés ou publics pour faire vivre ce journal.

Merci de nous contacter

Monde Tsigane



Editeur : Artag
15 chemin Auguste Renoir
69120 Vaulx-en-Velin
LYON FRANCE
Tél : 04 72 04 16 80
Fax : 04 78 82 06 88
E-mail : artag@wanadoo. Fr

L'Artag est une association fédérée au réseau de l'UNISAT

Directeur de publication : Marie Claire BORTOLOTTI

Directeur de rédaction : Philippe ETIENNE

Comité de rédaction : Jean BONNARD, Arlette PREVOST, Marie CANNIZZO, Sabine FRESSARD, Xavier POUSSET, Violette BORTOLOTTI

Conception Graphique : Nathalie NAVARRE

Photographie : ARTAG

Imprimerie : DUPLI

Prix du N° : 3,8 € (25 francs)

Abonnement annuel : 15 € (100 francs)

CPPAP : 0404 G 81529

N° ISSN : en cours

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2003

Nombre de pages : 8

Tirage : 2000 exemplaires

Trimestriel :

Janvier / Avril / Juillet / Octobre

ABONNEMENTS

Je souhaite être abonné(e) au journal "Monde Tsigane" pour l'année 2002

● Abonnement d'un an (soit 4 numéros)

un seul exemplaire

100 exemplaires à diffuser

200 exemplaires à diffuser

15 € (100 F)

228 € (1 500 F)

457 € (3 000 F)

7,5 € (50 F) étudiants et bénéficiaires de minima sociaux

● Abonnement de soutien d'un an

76 € (500 F)

ADHESION

Je souhaite adhérer à l'Artag et je m'engage à verser une cotisation annuelle de 15 € (100 F)

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE E-mail

Merci de joindre un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Artag, BP 105 69151 Décines LYON France Cedex